19e Année. — N° [illegible] Bureaux : RUE NAIN, 1. [illegible] Bureaux : RUE NAIN, 1. Jeudi 6 Mai 1875

ALFRED REBOUX
Propriétaire-Gérant

ABONNEMENTS :
Roubaix-Tourcoing : Trois mois. . 13.50
» » Six mois. . . 26.»
» » Un an . . . 50.»

Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne, trois mois. . . . . 15 fr.
La France et l'Etranger, les frais de poste en sus.
Le prix des Abonnements est payable d'avance. — Tout abonnement continue, jusqu'à réception d'avis contraire.

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD

Le JOURNAL DE ROUBAIX est désigné pour la publication des ANNONCES LÉGALES et JUDICIAIRES

ALFRED REBOUX
Propriétaire-Gérant

INSERTIONS :
Annonces : la ligne. . . [illegible]
Réclames : » . . . [illegible]
Faits divers : » . . . [illegible]
On peut traiter à forfait pour les abonnements d'annonces.

Les abonnements et les annonces sont reçus à Roubaix, au bureau du journal, à Lille, chez M. Quarré, libraire, Grande-Place; à Paris, chez MM. Havas, Laffite et Cie, 8, place de la Bourse; à Bruxelles, à l'Office de Publicité.

BOURSE DE PARIS

4 MAI
(Service gouvernemental)

3 0/0.		63 50
4 1/2.		93 20
Emprunts (5 0/0).		102 05

5 MAI

3 0/0.		63 92 1/2
4 1/2.		93 20
Emprunts (5 0/0).		102 00

Service particulier du Journal de Roubaix.

Au moment où nous mettons sous presse nous n'avons pas encore reçu les autres cours du jour

Actions	Banque de France	3895 00
»	Société générale	566 00
»	Crédit foncier de France	000 00
»	Chemins autrichiens	660 00
»	Lyon	942 00
»	Est	551 00
»	Ouest	577 00
»	Nord	1172 00
»	Midi	688 00
»	Suez	657 00
6 0/0	Péruvien	70 5/6
Actions	Banque ottomane (ancienne)	665 00
»	Banque ottomane (nouvelle)	587 00
Londres cour		25 15
Crédit Mobilier		235 00
Turc		43 65

DÉPÊCHES COMMERCIALES
Service particulier du Journal de Roubaix

—

Anvers, 4 mai.

Laines : Sans affaires.
Cafés : Très-fermes.
Pétrole : Hausse. Disponible 28 1/2; courant 27 1/2; juillet 28; août 28 1/2; septembre 29 1/2; quatre derniers 30.

—

Anvers, 5 mai.

Laines : Ventes 33 b. Plata.
Cafés : Fermes.
Pétrole : Faibles. Disponible 28 1/2 courant 27 à 27 1/2; juillet 28; août 28 1/2; quatre derniers 29 3/4.

—

Marseille, 5 mai

Laines : Guelma Bone 1,90; Kabyles débris 140; Urdigria 195; Cotons pirée 180.
Cafés : Ventes 440 sacs, Portorica, 248.

—

Hâvre, 5 mai 1875.

Cotons : Marché presque nul, prix faciles.
Cafés : Ventes 1,120 sacs. Rio à livrer 94; Gonaïve à livrer 108 à 109.

—

Liverpool, 4 mai.

Ventes 10,000 b., dont 2,000 pour la spéculation. Importations 16,000 b Marché calme.

—

Londres, 5 mai.

Cafés : Faibles.
Sucres : Tenus.
Soies : Meilleure tendance.
Laines : Fermes.

—

New-York, 5 Mai.

Change sur Londres, 4.88 ; change sur Paris, 5.13 3/4
Valeur de l'or, 115 3/8
Café good fair, 17 1/2
Café good Cargoes, 18 1/4.
Marché calme.

Dépêches de MM. Schlagdenhauffen et Ce, représentés à Roubaix par M. Bulteau-Desbonnets :

Hâvre, 5 mai.

Marché très-calme; prix faibles.

—

Liverpool, 5 mai.

Cotons : Ventes 10,000 b. Disponible inchangé, livrable plus bas.

—

New-York, 5 mai.

Cotons : 16 1/4. Recettes de quatre jours 15,000 b.

Dépêches affichées à la Bourse de Roubaix.

Liverpool, 5 mai.

Cotons : Ventes 10,000 ball. Orléans 7 5/16, Pernam 8 1/4.

—

Havre, 5 mai.

Cotons : Ventes 300 balles, faciles. Août 96,50.

—

New-York, 5 mai.

Cotons : 16 1/4. Recettes 15,000 b.

ROUBAIX 5 MAI 1875.

Bulletin du jour

On continue à s'occuper beaucoup des projets de loi organiques. Le ministre de la justice a communiqué à M. Batbie, président de la commission des Trente et à M. Antonin Lefebvre-Pontalis, rapporteur du projet de loi sur le Sénat les bases qu'il a arrêtées du projet de loi organique sur cette assemblée. Avant d'adopter définitivement le projet, M. le garde des sceaux recevra les observations qui peuvent lui être faites par les organes de la commission. Le conseil des ministres n'a pas examiné le projet. On pense qu'il a dû lui être communiqué seulement.

On croit que le gouvernement, pour être prêt à toute éventualité, commencera prochainement à délibérer sur le projet de loi électorale qu'il doit soutenir devant l'Assemblée.

Toutes les opinions qu'on a prêtées, jusqu'ici, au cabinet, peuvent être exactes en ce qui touche les opinions individuelles connues des ministres, mais sont prématurées en ce qui touche l'attitude collective du ministère qui n'en a pas encore officieusement délibéré. On ajoute que la majorité de la commission consultative de la presse paraît favorable, pour le jugement des délits de presse, à la création d'un jury spécial qui serait nommé partie par la magistrature, partie par les conseils généraux. Dans tous les cas, la commission n'ayant que voix consultative, le garde des sceaux aura, lorsque ses travaux seront terminés, à préparer un projet au nom du gouvernement, projet sur lequel l'Assemblée statuera en dernier ressort.

M. Métadier, conseiller général de la Gironde, a réuni dans ses appartements, à l'occasion de la clôture de la session, MM. Fourcand, Simiot, Sansas, Caduc, Dupouy, Roudier, députés, et un grand nombre de conseillers généraux ou d'arrondissement et de conseillers municipaux républicains. M. Gambetta, qui se trouvait à Bordeaux, *par hasard*, quoiqu'il y fut accompagné par MM. Spuller, Eugène Pelletan et Pascal Duprat, un petit état-major de voyage, fut convié à cette réunion intime. D'après la *Gironde*, « la situation politique et les élections sénatoriales ont fait presque exclusivement les frais de la conversation. » La soirée s'est passée du reste convenablement ; on a causé *inter pocula*, et il n'y a pas eu, du moins rien ne le fait présumer jusqu'ici, une de ces harangues que M. Gambetta paraît réserver aux banquets de la Ferté-sous-Jouarre et aux réunions privées de Belleville.

Mais l'ex-dictateur, qui est très-remuant de sa nature et auquel il faut les ascensions en ballon ou les excursions à Saint-Sébastien, s'étant promené une grande partie de la journée, en voiture découverte, dans presque tous les quartiers de la ville, avait rencontré des gardiens de la paix un peu partout. La *Gironde* en conclut qu'il avait été *filé*.

« Nous ne comprenons pas, écrit-elle, qu'on inflige à des membres de l'Assemblée nationale le désagrément de sentir sur leurs talons pendant toute une journée, des personnages qu'on est habitué à voir employer à la recherche des malfaiteurs. »

A cela, la *Province*, journal de Bordeaux, fait la réponse suivante :

« N'y a-t-il véritablement dans les plaintes exhalées par la *Gironde* et le *Petit Girondin* que le regret d'une « inconvenance » commise par la police ? N'y aurait-il pas plutôt le regret infiniment plus amer d'avoir vu M. Gambetta manquer absolument son « effet ? » La vérité est que l'ex-dictateur a sillonné Bordeaux dans tous les sens, en voiture découverte, sans exciter le moindre mouvement de curiosité. Il s'attendait partout à des ovations. Il n'a rencontré partout qu'indifférence.

« On n'avoue pas ces choses-là, mais on donne le change à l'opinion en criant contre les persécutions de la police. M. Gambetta, en cette circonstance, nous rappelle ces femmes laides, que personne ne remarque, mais qui, voulant faire croire que tous les cœurs s'embrasent sur leur passage, disent avec une affectation de pudeur indignée : Oh ! il est intolérable d'être regardée ainsi ! »

Le Parti de l'Etranger

A l'époque du soulèvement de la Vendée en 1832, Berryer fut député par Châteaubriand à l'héroïque Duchesse de Berry pour la décider à renoncer à son entreprise et à sortir de France. « Mais alors, dit-elle, je ne verrai plus la France, car nous ne reparaîtrons pas à la « suite des armées ennemies; j'emporterai mon fils dans les montagnes de la « Calabre, et les étrangers ne l'auront « pas, M. Berryer, je vous le jure ! S'IL « FAUT QU'IL ACHÈTE LE TRÔNE PAR LA « CESSION D'UNE PROVINCE, D'UNE VILLE, « D'UNE FORTERESSE, D'UNE CHAUMIÈRE « COMME CELLE OU NOUS SOMMES, HENRI « NE SERA JAMAIS ROI ! »

Voilà ces princes que se permettent d'appeler le parti de l'étranger ceux qui trois fois ont livré nos provinces à l'invasion de l'ennemi, et ceux qui ont profité de cette invasion pour piller la France et lui imposer une République dont elle n'a jamais voulu. Ils ne devaient céder ni un pouce de terrain, ni une pierre de nos forteresses; ils ont cédé l'Alsace et la Lorraine, Strasbourg et Metz, et nous ont soumis à une rançon de cinq milliards.

La duchesse de Berry disait : Mon fils n'achètera pas le trône au prix d'une pauvre chaumière, — le fils a refusé de l'acheter au prix d'une équivoque. On sait à quel prix les hommes du 4 septembre ont acheté leur République.

LETTRES DE PARIS

Correspondance particulière du *Journal de Roubaix*

Paris, 4 mai 1875.

Il y a eu à 2 heures conseil des ministres à l'Elysée. On dit que la séance a été très importante et que M. Dufaure a communiqué à ses collègues les résultats de son travail préparatoire sur la loi de la presse et les lois organiques. Comme nous ne recueillons à ce sujet que des renseignements contradictoires, je crois inutile de vous répéter les on-dit que certains journaux accueillent légèrement pour se donner l'air d'être bien informés.

Ce que je puis vous dire, c'est que l'on se tromperait si l'on croyait que la loi sur la presse qui sera présentée par le gouvernement sera une législation complète de la presse, ayant un caractère général, comme celle de 1819 et celle de 1852. La loi qui sera présentée aura uniquement en vue de remplacer par des dispositions spéciales et transitoires les garanties que donne au gouvernement l'état de siège, et plus particulièrement de régler la question du colportage.

Les efforts tentés par quelques journaux, notamment le *Français*, pour provoquer une rupture du centre gauche avec les autres groupes républicains ont complétement échoué. Nous devons donc nous attendre à voir se maintenir dans tous les scrutins qui vont avoir lieu l'accord de ceux qui ont composé la majorité des votants le 25 février. Il faut ajouter qu'ils vont adopter le système grâce auquel les lois constitutionnelles ont pu être si rapidement discutées et votées. Il est décidé que les questions seront examinées dans les réunions extra-parlementaires afin d'abréger les débats publics, c'est-à-dire que toutes les solutions seront préparées à l'avance, et qu'on ne répondra même pas aux objections de la minorité conservatrice.

On compte par ce procédé rendre la session très-courte, et faire en sorte que les élections générales aient lieu avant la fin de l'année. Il ne nous servirait de rien de faire des conjectures sur ce qui peut arriver, car il convient de laisser une large part à l'imprévu; mais nous persistons à croire que les élections générales n'auront pas lieu cette année.

En dépit des articles dithyrambiques que publie chaque jour la *République française* sur le discours de M. Gambetta, il est certain que les habiletés génoises de l'ancien dictateur deviennent de plus en plus suspectes aux vieux démocrates, aux vieux républicains qui ne transigent pas avec les principes. Comme symptôme marquant de ce mécontentement, je dois vous signaler un article que publie ce matin le *Rappel* et qui est intitulé : Rappel au principe. Il faut qu'on le sache bien, le *Rappel* est le seul organe officiel de la démocratie parisienne. Quand il s'agit d'élections, ce sont les candidats qu'il patronne qui sont élus, et la *République française*, malgré tout le talent de ses rédacteurs, est obligée de baisser pavillon. Or, en cette circonstance, le *Rappel* est l'organe fidèle des vieux démocrates; il affirme que la République n'a pas été fondée par le vote du 25 février, qu'elle est supérieure à tous les scrutins possibles, qu'elle est le droit, qu'elle est nécessaire, qu'elle est un dogme. C'est une réponse tant soit peu brutale, mais très nette et très précise au discours de M. Gambetta, essayant de justifier le vote du 25 février. Aucun orateur ne s'est levé dans la réunion de Belleville pour protester contre les théories de M. Gambetta; le *Rappel* aujourd'hui, après mûre réflexion, déclare à M. Gambetta qu'il s'écarte de la ligne droite et qu'il ne le suivra pas dans les chemins tortueux par lesquels il veut arriver au pouvoir.

M. Gambetta n'a pas voulu rompre avec la queue de son parti : *elle* lui signifie ses volontés. M. Gambetta ne tardera pas à savoir ce qu'il en coûte de vouloir jouer au girondin.

Dans une réunion de quelques députés qui a eu lieu avant-hier chez M. Jules Simon, il a été décidé que les gauches s'opposeraient à ce que la loi sur l'enseignement supérieur fût mise à l'ordre du jour. Ce sera une occasion pour les conservateurs de se compter, car on assure que Mgr Dupanloup doit demander qu'elle revienne en discussion, et la chambre sera nécessairement amenée à se prononcer par un vote.

M. Gambetta, en quittant Bordeaux, est allé à Pau. Peut-être poussera-t-il jusqu'à Saint-Sébastien, désireux de revoir le séjour où il a passé si heureusement pour lui le temps de la Commune.

Dans le monde diplomatique, à Paris, on attache une grande importance à l'entrevue des trois Empereurs qui doit avoir lieu le 10 mai à Berlin. On assure que cette entrevue sera l'occasion d'imposantes manifestations en faveur du maintien de la paix.

Le général Ducrot publie une histoire du Siége de Paris qui restera certainement comme un ouvrage faisant autorité. Dans sa préface le général informe le lecteur qu'il publie ce livre avec l'autorisation du ministre de la guerre.

Le Chatelet fait encore relâche aujourd'hui; mais on assure qu'il donnera demain *Cromwell*, expurgé de nouveau par la censure.

Paris, 4 mai 1875.

Il paraîtrait que c'est sur l'invitation de plusieurs des ministres que le *Journal des Débats*, en sa qualité de feuille libérale, aurait commencé sa campagne pour restreindre la liberté de discussion, en ce qui concerne le droit de discussion. Il s'agirait d'introduire dans les lois sur la presse et sur les élections un article qui interdirait ce droit de discussion jusqu'au 20 novembre 1880. Il me semble difficile qu'il puisse se trouver dans l'Assemblée, malgré toutes les palinodies dont nous avons été déjà témoins, une majorité capable de donner une sanction légale à la proposition du *Journal des Débats*. S'il est vrai que le maréchal peut seul, pendant toute la durée de son pouvoir, proposer la révision aux deux Chambres, le pays, sous un régime constitutionnel, a toujours le droit d'exprimer ses désirs et de provoquer, de la part du chef de l'Etat, les réformes jugées nécessaires. Les républicains de toute date auront beau vouloir fermer toute discussion sur leur République, ils ne pourront empêcher cette question de la révision d'être posée par les électeurs à tous les candidats pour les deux Chambres.

Un journal fait une autre observation très-juste : il y a encore deux cas qui doivent être prévus ; c'est d'abord le cas où le maréchal, pour des raisons de santé ou autres, viendrait à résigner ses pouvoirs et puis enfin le cas où il viendrait à mourir. Dans ces deux cas, aggravés par le trouble qu'ils jetteraient certainement dans les affaires publiques, les assemblées pourraient, par un mutuel accord, se saisir directement, et avant 1880, de la question de révision et de la résoudre.

Je pense donc que le *Journal des Débats* et ses alliés radicaux en seront pour leurs frais dans cette tentative contraire à tous les commentaires qui ont précédé le vote de la constitution du 25 février.

La Bourse a été très agitée aujourd'hui par des bruits relatifs à de nouvelles exigences de M. de Bismark au sujet de notre réorganisation militaire. Il a été question aussi de nouvelles complications entre la Belgique et l'Allemagne. Je vous donne ces bruits sous toutes réserves.

Une nouvelle défection vient de se produire dans l'Eglise anglicane. L'honorable et révérend lord Francis S. Godolphin Osborne, recteur de Great Elm, vient d'abjurer la religion anglicane pour entrer dans le giron de l'Eglise romaine.

Lord Francis Godolphin Osborne est le fils du duc de Leeds.

Il n'y a eu en Angleterre pas moins de 35 pairs catholiques; on compte 45 baronnets catholiques; il y a dans la Chambre des Communes 52 députés catholiques.

On compte 18 archevêques et évêques catholiques en Angleterre et dans le pays de Galles, 3 en Ecosse et 28 en Irlande. Dans la Grande-Bretagne proprement dite, il y a 1,966 prêtres desservant 1,268 églises, chapelles et stations. Quant à l'Irlande, il est moins intéressant de savoir le nombre de ses prêtres. Tout le monde sait que l'élément catholique y domine.

Cette conversion de lord Godolphin Osborne, ministre protestant, produit une vive impression en Angleterre et constate une dissolution de plus en plus complète de l'Eglise anglicane.

ETRANGER

LES DÉSORDRES DE GRATZ

On écrit de Vienne au *Monde* :

« L'infant Don Alphonse, frère du roi d'Espagne Charles VII, a été brutalement insulté mardi dernier à Gratz par une bande d'étudiants italiens et teutons et de canaille allemande, au moment où il sortait de l'église cathédrale avec l'infante Dona Blanca, son épouse. Pendant trois quarts d'heure on les a abreuvés d'outrages et d'injures les plus grossières; car cette immonde populace, entourant Leurs Altesses à la sortie de l'église, les empêchait d'arriver jusqu'à leur voiture, comme pour avoir la gloire d'insulter plus longtemps une femme et un Bourbon. Don Alphonse a montré beaucoup de sang-froid ; mais Dona Blanca, au bras de son époux, était pâle d'émotion. Elle pouvait entendre bien distinctement, au milieu des vociférations allemandes et italiennes, les cris de la canaille menaçant de renverser la voiture, si Leurs Altesses, que protégeait un courageux vieillard, parvenaient à y monter. On a paru craindre un instant que cette bande d'insulteurs ne se transformât, sur le signal d'un chef inconnu, en une bande d'assassins. Enfin, la police est venue mettre un terme à cette [illegible] *Tagespost* de Gratz.

» Mais le scandale n'était pas fini. Il s'est renouvelé plus tard avec un caractère très menaçant aux portes mêmes de la villa habitée par Leurs Altesses, et pendant trois jours il a recommencé

Feuilleton du *Journal de Roubaix*
DU 6 MAI 1875.

— 25 —

PROSCRITS
SOUVENIRS
De la Révolution de 93 en Artois

PAR G. DE BEUGNY D'HAGUERUE.

XII. SUR LA PLAGE D'EQUIHEN.

(Suite).

Elle se laissa tomber sur le sol. Ses trois compagnons s'arrêtèrent.

Le vieux garde portait une petite gourde garnie d'osier ; il versa un peu de son contenu dans le creux de sa main, et en frotta les tempes de la jeune femme. Lui présentant ensuite la bouteille :

— Buvez-en quelques gouttes, lui dit-il, cela vous ranimera.

Valentiine la porta à ses lèvres, et la retira aussitôt.

Ah ! dame ! c'est fort, et cela ne vous semble pas bon; mais il faut en boire encore un peu. Voyez, nous n'avons plus que trois heures de nuit, et il ne faut pas que le soleil vous trouve en France.

— Donnez, fit Valentine.

Cette fois elle but une gorgée de l'eau-de-vie du garde.

Quelques minutes après, elle se relevait, et la petite troupe se remettait en route sans échanger une parole.

Les voici enfin arrivés au haut de la falaise ; devant eux, la vaste mer, agitée par un vent violent du sud-ouest. Un dernier effort et ils sont sauvés

— Attendez-moi, dit Joseph, je vais voir si tout est disposé.

Une demi-heure après il revenait.

— Attention à nous, la côte est gardée; mais nous pouvons passer malgré tout.

— Pauvre Valentine, dit le comte en regardant sa jeune femme assise à terre, épuisée de fatigue, ne vaudrait-il pas mieux chercher un asile et attendre la nuit prochaine.

— Non, dit la jeune femme, j'aime mieux partir. Je sens mes forces s'épuiser, et demain peut-être ne le pourrais-je plus.

— Allons ! fit M. de Berclaux.

— Suivez-moi, dit le garde, et ayez bien soin de ne faire aucun bruit.

Il partit le premier, les fugitifs descendirent la falaise à sa suite. Devant eux, un hameau composé d'une douzaine de cabanes de pêcheurs s'étendait le long de la côte.

Joseph les conduisit jusque près des maisons; puis, tournant brusquement à gauche, et longeant un petit mur d'enclos, il arriva à un sentier qui aboutissait à la grève, après avoir traversé le hameau; là, il s'arrêta. Quand ses compagnons furent près de lui :

— Nous allons passer là, dit-il à voix basse, le bâteau est en face de nous; d'ici, s'il faisait jour, vous le verriez se balancer sur son ancre. Quand vous aurez traversé la rue qui se trouve de l'autre côté de ces maisons, vous serez sur la plage; vous prendrez alors madame chacun par un bras, et vous courrez de toute la vitesse de vos jambes. La question est maintenant pour vous d'arriver au bateau avant ceux qui nous épient, et qui ne manqueront pas de vous poursuivre quand vous serez découverts.

— C'est compris, lui dirent les officiers.

Le garde s'avança sur la pointe du pied jusqu'à la rue, il regarda à droite et à gauche : le passage était libre.

— En avant, dit-il, et vivement.

Malheusement la marée était basse, il y avait donc une grande distance à parcourir avant d'arriver à l'embarcation. Les émigrés en avaient franchi une partie sans avoir été aperçus, mais ils n'étaient pas encore au milieu de la grève que de grands cris s'élevèrent derrière eux.

— Hâtez-vous, dit le guide, je vais les amuser.

L'obscurité de la nuit ne permettait aux sans-culottes de les apercevoir que d'une manière confuse. Joseph espérait, en restant en arrière, et fuyant obliquement, attirer les assaillants à lui et donner le temps à ses amis de s'embarquer.

Cependant Valentine était épuisée. Malgré l'aide de ses deux soutien, elle ne pouvait plus faire un mouvement; son mari la saisit dans ses bras, l'enleva, et continua sa course vers la mer. Quand il eut fait ainsi deux cents pas dans le sable qui s'enfonçait sous son poids :

— Je n'en puis plus, dit-il, en s'arrêtant.

— A mon tour, dit la Vassière en prenant Valentine.

Et ils recommencèrent leur course.

Enfin, ils arrivèrent au bord de l'eau; se retournant ils aperçurent les sans-culottes à trois cents pas d'eux. Le comte, relevant son ami, prit de nouveau Valentine dans ses bras, et ils se lancèrent dans les vagues.

— Hâtez-vous ! criait le patron, vite !...

Mais, malgré les efforts surhumains qu'ils faisaient pour vaincre la résistance de l'eau, ils avançaient lentement et perdaient du terrain... Enfin, La Vassière mit la main sur le bord de la chaloupe, et tendit l'autre à M. de Berclaux.

— Passez-moi la dame, cria le pêcheur, et à bord.

En une seconde, Mme de Berclaux fut déposée au fond de la barque, et les deux émigrés eurent à peine le temps de s'y jeter que le patron levait l'ancre.

— Et notre compagnon ! s'écrièrent-ils tous deux.

— Il est trop tard, fit le patron.

Les sans-culottes n'étaient plus à cent pas d'eux.

— Pauvre Joseph ! dirent-ils, pourra-t-il leur échapper et ne paiera-t-il pas de la vie son dévouement ? Oh ! c'est affreux !

— Maudit vent ! grommela le marin; nous ne pourrons jamais prendre le large.

En effet, le vent venant de la haute mer; et la marée montante, tout les poussait à la côte. Il fallait louvoyer, et, malgré tous ses efforts, le pêcheur ne pouvait pas s'éloigner du rivage, il ne faisait que le côtoyer.

Les sans-culottes, furieux de voir leurs victimes leur échapper, s'étaient d'abord jetés à l'eau. Mais ils ne furent pas longtemps à s'apercevoir que leurs efforts étaient inutiles; ils prirent alors le parti d'essayer de couler la chaloupe, les balles vinrent siffler aux oreilles des fugitifs.

— Couchez-vous, cria le patron.

La Vassière lui obéit; quant au comte, il n'avait rien entendu; il n'avait qu'une pensée : Valentine était là étendu au fond de la barque, évanouie, mourante peut-être...

Il tenait ses mains dans les siennes pour les réchauffer, il sentait par tout son corps des frissons fébriles, et frémissant sous ses vêtements trempés d'eau de mer. Il eut donné tout au monde pour quelques hardes sèches; il ôta son habit pour l'en couvrir; trouvant près de lui quelques lambeaux de grossière toile à voile, il lui en enveloppa les pieds, et, soulevant sa tête, il l'appuya sur ses genoux.

La jeune femme ouvrit les yeux, et d'une voix faible :

— Merci, mon ami, je suis heureuse, nous sommes sauvés.

Et elle retomba inerte entre ses bras.

Au même instant une nouvelle fusillade retentit, une balle vint se loger dans le mât, passant à deux doigts de la tête du comte de Berclaux, qui n'y prit même pas garde.

Le bateau allait toujours rasant la côte, et ne pouvant parvenir à prendre la haute mer.